

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 600/2019
Date: 5 juin 2019
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 858987
Classification: Non classifié

Rapport de gestion 2018 de l'Université de Berne. Prise de connaissance

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant l'Université de Berne sont définis dans la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations attribué à l'Université par le Conseil-exécutif pour les années 2018-2021 (ACE n°1337/2017).

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que l'Université de Berne a fourni de bonnes prestations en 2018. Le rapport de gestion de cette dernière montre qu'elle a accompli avec succès ses tâches et a atteint ses objectifs. Il convient de mentionner tout particulièrement les points suivants :

- Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), 152 858 étudiants et étudiantes étaient inscrits en haute école universitaire durant l'année académique 2018-2019 en Suisse, contre 150 671 l'année précédente, ce qui correspond à une hausse de 1,5 pour cent. Le nombre de personnes étudiant à l'Université de Berne a augmenté de 0,9 pour cent. Ainsi, l'Université de Berne comptait 17 222 étudiants et étudiantes lors de l'année académique 2018-2019 (hors formations continues CAS/DAS), contre 17 069 l'année précédente. Cette croissance est en premier lieu due à la hausse du nombre de doctorants et doctorantes ainsi que de personnes effectuant une formation continue, alors que le nombre d'étudiants et d'étudiantes en bachelor ou en master est resté stable. Durant l'année académique 2018-2019, l'Université de Berne a proposé 39 filières de bachelor, 72 filières de master, 31 programmes de doctorat, 9 écoles doctorales et 108 filières de formation continue. Elle a délivré 4457 diplômes et mené quelque 700 nouveaux programmes de recherche sur le transfert de technologies en coopération avec des entreprises privées et les pouvoirs publics.
- Le nombre d'étudiants et d'étudiantes d'autres cantons à l'Université de Berne a augmenté plus fortement que par le passé. Au semestre de printemps 2018, ils étaient 5205 contre 5079 l'année précédente, ce qui correspond à une hausse de 2,5 pour cent. La hausse était de 0,6 pour cent en 2017.



- Le nombre d'étudiants et d'étudiantes bernois immatriculés dans les universités d'autres cantons a légèrement diminué (2612 au semestre de printemps 2017 contre 2587 au semestre de printemps 2018, soit un recul d'environ 1 %).
- Au vu de ces chiffres, les recettes nettes en faveur du canton découlant de l'accord intercantonal universitaire (AIU) ont encore augmenté en 2018¹ :

Exercice	2015	2016	2017	2018
Dépenses (canton) en KCHF	36 714	37 318	39 728	39 144
Recettes (université) en KCHF	100 451	104 420	107 789	113 376
Recettes nettes pour le canton en KCHF	+63 737	+67 102	+68 061	+74 232

- La part d'étudiants et d'étudiantes étrangers de l'Université de Berne (personnes domiciliées à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études supérieures) au semestre d'automne 2018 était de 12 pour cent, contre 13 pour cent l'année précédente. La part d'étudiantes s'élève quant à elle à 57 pour cent, alors que la part de professeurs se monte à 23 pour cent.
- Pour la première fois, plus de 18 000 personnes (formations continues comprises) étudiaient à l'Université de Berne lors de la même année. La Faculté des sciences humaines est la plus grande avec 3725 étudiants et étudiantes, suivie de la Faculté de médecine avec 3287 étudiants et étudiantes. L'expérience montre que, le plus souvent, ce sont les personnes au début de leurs études qui interrompent leur formation. Dès lors, des ateliers d'introduction ont été organisés pour la première fois au semestre d'automne 2018 afin de faciliter les débuts des nouveaux étudiants et étudiantes. Ils portaient notamment sur les thèmes suivants : stratégies d'apprentissage ainsi que gestion du temps, du stress et de la peur des examens.
- Dans le domaine de la recherche, la clôture des travaux de planification pour le nouveau centre de médecine de précision constitue une étape importante. Ce centre servira à développer des soins « sur mesure » pour les patients et patientes à l'aide de l'analyse de données complexes.
- L'Université de Berne a continué de renforcer sa priorité thématique qu'est le développement durable au moyen de diverses mesures. Elle s'est fixé pour objectif de faire en sorte que tous ses étudiants et étudiantes prennent connaissance des liens qui existent entre leur discipline d'études et le développement durable et elle a déjà mis en œuvre les mesures correspondantes dans une grande partie des filières d'études. Par

¹ Il s'agit ici des chiffres définitifs pour l'année 2018, y compris les opérations de régularisation.

ailleurs, le deuxième rapport sur le développement durable, qui couvre la recherche, l'enseignement, l'exploitation de l'Université, le contexte professionnel et social, les finances ainsi que la gouvernance, a été publié en novembre 2018.

- L'offre de formations continues scientifiques a été étendue. En 2018, l'Université de Berne a lancé sa centième filière de formation continue. Dans ce domaine, les facultés et instituts se fondent sur les besoins des participants et participantes, des milieux économiques et de la société. Ainsi, plusieurs filières sur les thèmes de la migration et de la transition numérique ont été mises sur pied ces deux dernières années. A l'avenir, l'Université entend par ailleurs développer des formes de formation continue plus flexibles et personnalisées afin de mieux répondre aux besoins individuels des étudiants et étudiantes.
- Après la Hochschulstrasse 6, l'Université de Berne a pu réinvestir, en été 2018, un second bâtiment administratif appartenant autrefois aux CFF à la Mittelstrasse. Des collaborateurs et collaboratrices de dix instituts et centres, jusqu'alors répartis sur une vingtaine de sites, sont désormais rattachés à l'Uni Mittelstrasse. Par ailleurs, un bâtiment provisoire, la Renferhaus, a été mis en service sur le site de l'ancien hôpital Ziegler pour les 100 places d'études supplémentaires en médecine. Une solution permanente pour l'ensemble des étudiants et étudiantes en médecine sera mise en œuvre à moyen terme sur le site de l'Hôpital de l'île.
- D'un point de vue financier, l'Université de Berne obtient toujours de très bons résultats, ses recettes totales pour l'année 2018 s'élevant à 883,6 millions de francs et ses dépenses totales à 843,1 millions de francs. L'Université de Berne a ainsi dégagé un bénéfice de 40,5 millions de francs. Celui-ci se divise à parts égales entre les fonds principaux et les fonds de tiers. La plus forte hausse des fonds principaux a été enregistrée par les contributions dues au titre de l'accord intercantonal universitaire (AIU), à savoir 5,6 millions de francs (+ 5,2 %). La hausse des fonds de tiers est quant à elle principalement due aux « Autres subventions de projets » (versées par des partenaires tels que la Confédération, des cantons, des communes, des fondations, l'économie privée ou Innosuisse) ; les recettes ont augmenté d'environ 8,8 millions de francs. La part de financement du canton de Berne reste stable et s'élève à 35,8 pour cent du financement total (contre 35,9 % l'année précédente). Il en va de même pour la participation des fonds de tiers, qui représente 37,3 pour cent du financement global (37,4 % l'année précédente).
- Grâce aux provisions réalisées sur les fonds principaux, l'Université de Berne finance comme prévu des investissements pour l'extension de la filière de médecine, pour la mise en place des études à plein temps en pharmacie, pour la création du centre de médecine de précision et pour la mise en œuvre de sa stratégie en matière de transition numérique. Par ailleurs, des fonds sont utilisés pour réaliser les projets stratégiques des facultés et pour soutenir le nouveau pôle de recherche national (PRN).
- Les mesures arrêtées dans le cadre du programme d'allègement (PA) 2018 ont eu, pour la première fois en 2018, des répercussions sur la contribution cantonale versée à l'Université de Berne. Ainsi, suite à la mesure « Augmentation de 400 francs par an des taxes d'études pour les étudiants et étudiantes étrangers », cette contribution a

été réduite de 125 000 francs, ce qui doit être compensé par les taxes d'études supplémentaires.

- En septembre 2018, la Direction de l'instruction publique a reçu le premier rapport intermédiaire de l'Université de Berne concernant le mandat de prestations 2018-2021. L'analyse de ce rapport intermédiaire a fait ressortir que l'Université s'acquittait de manière irréprochable de son mandat législatif et qu'elle avait en majorité atteint les objectifs fixés dans le mandat de prestations confié par le Conseil-exécutif. Le comité interdirectionnel de coordination du controlling des hautes écoles s'est consacré au rapport de gestion de l'Université de Berne le 24 avril 2019.

2. Bases légales

Articles 60 et 72, alinéa 2 de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11) et article 124, alinéa 3 de l'ordonnance du 12 septembre 2012 sur l'Université (OUni ; RSB 436.111.1).

3. Proposition

Sur proposition de la Direction de l'instruction publique,

il est arrêté ce qui suit :

Le Grand Conseil prend connaissance du rapport de gestion 2018 de l'Université de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier :

Auer



Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique

Pièce jointe

- Rapport de gestion 2018 de l'Université de Berne